

Présentation et compte rendu de l'atelier par A. Armand, dans le cadre des ateliers études de la langue/journées IPR de mars 2012. A lire dans l'espace collaboratif : « Pléiade » "inspecteurs-lettres".

Quel parti tirer des programmes de la voie professionnelle ? Les apports de la voie professionnelle à l'étude de la langue.

(Présentation de l'atelier)

Les atouts de l'enseignement du français en voie professionnelle peuvent ouvrir des pistes de réflexion concernant les élèves en difficulté linguistique en collège et en lycée :

- pas d'illusion sur le niveau des élèves, il n'est pas bon ; l'attitude des enseignants n'est donc pas celle de la déploration, ils manifestent leur volonté de améliorer les performances langagières de leurs élèves, à l'oral et à l'écrit, et ils y parviennent le plus souvent ;
- pas de contraintes créés par des exercices canoniques de glose littéraire ; d'où un travail sur la compétence 1 du socle : savoir écrire, et pas seulement savoir écrire selon les normes de glose littéraire, savoir exprimer à l'oral et à l'écrit une opinion, une pensée juste selon les exigences culturelles des programmes (si la lecture littéraire, interprétative, est dissociée de l'écriture de glose littéraire, les programmes contiennent des contenus littéraires précis, en termes de connaissances et de supports de lecture) ;
- pas d'ambiguïté sur le statut de la grammaire (pour faire écho à la remarque de Jean-Louis Chiss, « il faudrait en collège et en lycée savoir à quoi sert la grammaire »), en voie professionnelle les connaissances grammaticales servent à s'exprimer à l'oral, à lire, à écrire. La posture métalinguistique existe dans les échanges entre enseignant et élèves en tant que de besoin, lors des réflexions sur le fonctionnement de la langue, mais il n'y a pas de validation conduisant à étiqueter.

Les principes pédagogiques qui ont guidé l'écriture des programmes sont les suivants :

- D'abord, il est impossible de faire du français, de lire, d'écrire, si les élèves ne s'expriment pas. Pour cela il faut des mots, dont le sens est partagé par la classe, puis avec l'examineur lecteur de la copie. Donc, d'abord, on se donne des mots, on les emploie, on s'y exerce, on les apprend. Surtout, on veille aux termes des échanges spontanés, que les élèves croient connaître et dont l'emploi est source de problème dès qu'il s'agit d'exprimer précisément une opinion, un raisonnement.

- Ensuite, on fait à la langue la part qui doit être la sienne, mais pas plus. Donc on écrit (écriture de travail, portfolio) pour développer la capacité à écrire ; on écrit et on relit, on corrige, on reprend, on apprend au fil de l'écriture comment écrire. On vise pourtant en cela les attentes de l'examen (l'effort demandé a donc un sens pour les élèves, « ça rapporte »), par exemple :

- Première question des compétences de lecture à l'épreuve du baccalauréat professionnelle, présentation du corpus : l'exercice est non codifié pour les

enseignants (qu'ils découvrent et dont ils doivent inventer l'apprentissage), il échappe au moule de la dissertation, mais il vise des compétences d'expression essentielles : susciter l'intérêt du lecteur (de la production écrite) par la condensation, la justesse de l'expression, la pertinence du propos (de quoi parle le corpus, qu'est-ce qui en est dit, quels rapports existent-ils entre les textes - et le document s'il y en a un).

- Deuxième partie de l'épreuve, écriture personnelle : « Selon vous, ... vous répondrez à cette question en vous appuyant sur les textes et documents du corpus et vos lectures de l'année ». Mobiliser les lectures de l'année justifie l'usage du portfolio, qui permet de faire écrire sans pour autant ramasser un écrit à corriger, de faire écrire au fil des séances ce qui va finir par constituer un tout conséquent à partir d'écrits courts, de réécrire individuellement ce qui a été écrit collectivement ou inversement, de préparer effectivement à l'épreuve certificative sans être contraint par la forme de cette épreuve (on ne fait pas réaliser une épreuve à chaque fois qu'on veut la préparer).
- Enfin, on joue sur l'évaluation pour ne pas empêcher les élèves d'écrire :
 - Ecriture longue en CAP : tout élève, quel que soit son niveau, a un intérêt à réaliser l'exercice, parce que le professeur – lecteur évalue le processus et non le produit. Cette démarche, qui n'est pas traditionnelle pour un enseignant, fait de l'écriture réalisée en classe un moment de travail individuel et collectif (un atelier de réflexion métagraphique, comme cela a été évoqué dans l'exposé d'Anne Vibert), dans lequel la réflexion de l'élève sur ce qui est écrit (premier jet) est sollicitée. Le professeur évalue la façon dont l'élève respecte les contraintes (écriture d'imitation, suite de texte, intervenant à la fin d'une séquence), l'utilisation des remarques faites sur le premier jet et des textes experts (deuxième jet), la qualité de la finalisation (socialisation de l'écriture qui lui donne sens).
 - Grille de correction d'un écrit au BEP ou au Bac Pro : il existe une vraie différence d'évaluation entre les deux niveaux CAP et lycée, et entre BEP et Bac Pro (différence ce qui n'apparaît pas toujours aux yeux d'un lycéen de voie générale) ; les exigences en langue sont atteignables par les élèves, comme l'indique l'adverbe « globalement » ; le correcteur est positionnée en tant que lecteur de la copie.

Nous allons revenir sur deux éléments particuliers, leviers de remédiation pour les élèves :

- l'identification du lexique dans les programmes
- l'évaluation des compétences d'écriture

1- L'identification du lexique dans les programmes du lycée

(document 1, extrait des objets d'études Seconde, Première, Terminale)

Le lexique, considéré comme élément constitutif de l'étude de la langue, est

- référé à des objets d'étude : chaque objet d'étude délimite pour l'enseignant le champ dans lequel il doit travailler ; pour lui, comme pour les élèves, on évite la lassitude à devoir apprendre une infinité de mots. La logique est celle des réseaux de mots » ;
- présent dans la réflexion didactique du professeur au moment où il choisit les textes à lire, donc pouvant être travaillé en amont de la lecture,

- référé à une capacité (activités d'expression orale et écrite de l'objet d'étude – donner du sens)
- considéré comme une connaissance évaluée (donner du sens),

(document 2, extrait du document ressource « Travailler la langue au lycée professionnel »)

- un domaine qui est compartimenté (effort mesurable pour l'élève) mais conçu pour faire un tout.

2- L'évaluation des compétences d'écriture

Grilles de validation du BEP (**document 3**) et du Bac pro (**document 4**)

Les grilles présentent trois critères (et pas un de plus), dont un sur l'expression. L'élève, quel que soit son niveau linguistique, sait qu'il ne sera pas pénalisé plusieurs fois pour les mêmes manques (système de la double peine dans les évaluations traditionnelles en français).

Le barème ne fonctionne pas sur le principe d'une soustraction de points selon un nombre de fautes constatées, mais attribue des points (6 sur un ensemble de 20, ce qui n'est pas négligeable) à la qualité de l'expression ressentie par le lecteur de la copie.

Les commentaires ne comportent ni adjectif ni adverbe, sauf « globalement ». La logique est celle du « contrat rempli », de l'évaluation des compétences du Socle (acquis / non acquis). L'élève qui structure son propos (que cette structuration soit précise, élégante, répétitive, lourde, inventive, riche ...) remplit le contrat proposé.

L'attention de l'élève est orientée vers le lecteur de sa production. Il n'y a plus sanction d'un écart à la norme, mais sanction de la prise en compte du lecteur (le lecteur se sent-il pris en compte, « respecté » selon le terme qui est si cher aux élèves) dans la façon dont le rédacteur du texte lui fait attention, ou non, au code ?

Ces grilles d'évaluation, fixées entre concepteurs de sujets et examinateurs, peuvent être des grilles de relecture et d'évaluation pour l'élève. Les élèves (plus que l'élève isolé qui serait en auto-évaluation) peuvent comprendre pourquoi ils obtiennent telle ou telle note. L'évaluation en français cesse de ressortir à la fatalité (ce qui est démobilisateur) et le résultat à atteindre peut être inscrit dans un horizon raisonnable.

CONCLUSION

(document 5) Observation de la réussite des bacheliers au diplôme du BTS (exemple d'une académie, Grenoble, 4189 candidats sous statut scolaire), session 2011 :

- Bac pro : production 72,2%, service 59,9%, total : 64,6%
- Bac techno : production 84,1%, service 76,2%, total : 78,7%
- Bac général : production 93,6%, service 86,7%, total : 87,4%

La réussite des bac pro n'est pas ridicule par rapport aux autres bacheliers ; ils ne sont donc pas illettrés, ils ont réussi, à partir de ce qu'ils étaient (des entrants en BEP – Bac Pro), à

maîtriser « globalement » l'expression écrite et orale. Il est nécessaire que nous nous interroguions, si nous souhaitons faire progresser et diplômé plus d'élèves, à faire évoluer nos critères de réussite, toujours très marqués par la norme des épreuves de l'EAF. Le Socle nous ouvre une voie, profitons-en pour l'explorer jusqu'au bout.

Notes de discussion

- Question sur le choix des réseaux, « beau / laid », « vrai / faux / réel », « individuel / collectif / singulier » ... Ce sont presque des entrées philosophiques ?

Oui, il ne s'agit pas de faire apprendre des mots comme si les élèves étaient des enfants et découvraient une langue. Il s'agit, surtout dans le domaine des termes employés couramment (on croit en connaître le sens), de faire jouer des termes proches, opposés, pour entrer dans l'expression d'une pensée de plus en plus précise, de plus en plus exacte. Par exemple, devant une note obtenue, et l'expression « c'est pas juste », une réflexion peut s'engager sur « juste / injuste », « juste, inexact », « juste / inégal », « juste / méritée », « juste / sévère » ; mais aussi sur juste, injuste, justice, juger, évaluer, apprécier, arbitrer...

- Jusqu'où va-t-on dans le travail sur un réseau ?

Jusqu'au bout des besoins des élèves, des échanges dans la classe, de la production écrite. A propos de l'objet d'étude « Des goûts et des couleurs, discutons-en », nous avons mis en ligne sur le site « inspecteurs lettres » l'interview d'un enseignant de LP de Créteil qui fait rédiger un blog à ses élèves, à partir de jugements portés sur leur environnement quotidien ([cliquez ici : 2^{ème} proposition dans la partie Quelques indications bibliographiques...](#)) ; il passe par Pérec, par un auteur chinois du XII^e siècle, une femme de la Cour qui a laissé des listes de ce qu'elle aimait ou n'aimait pas dans les usages qu'elle voyait. Les élèves vont eux-mêmes travailler sur ce moule syntaxique très contraint, mais ils vont aussi étudier deux poèmes des *Regrets* de Du Bellay, dans lesquels le poète explique qu'il renonce à la poésie traditionnelle et choisit de faire de ses vers des « papiers journaux ou bien des commentaires ». La séquence conduit des élèves de seconde d'un LP peu favorisé à la question « peut-on faire de l'art avec le quotidien ? ». Ces élèves là, pour cette production écrite, vont peut-être aller très loin dans tel ou tel réseau lexical.

- Comment faire la part dans l'expression des élèves entre le privé et le public, la part de l'émotion, de la sensibilité, et la sphère scolaire ?

C'est une question bien connue en voie professionnelle : comment éviter qu'ils parlent d'eux, de leur souffrance, car ils sont souvent abimés quand ils arrivent au LP ? Précisément, la littérature, qui est médiation du monde, et le lexique, qui est partage avec les autres d'une expression personnelle, concourent à ce qu'un élève mette son sujet à distance, par la médiation du texte, du personnage, de l'histoire (« Parcours de personnages », en seconde) et puisse exprimer dans les mots des autres, ceux de l'école, ce qu'il a à dire de lui. Le travail

sur « Des goûts et des couleurs, discutons-en » est un lieu privilégié d'apprentissage pour s'exprimer personnellement sans entrer dans la sphère du privé : il s'agit de partager dans la classe une parole, et la classe est un lieu de socialisation, non un lieu privé.

- Ne faudrait-il pas donner aussi à la langue un statut autre qu'utilitaire, considérer la réflexion sur la langue comme un exercice en soi, formateur pour lui-même (comme il est formateur de compter) ? Ne faudrait-il pas un minimum de métadiscours ?

Ne confondons pas l'extrait que je vous propose dans le document 1 sur le lexique et la totalité des programmes. Il existe, dans chaque objet d'étude, des connaissances grammaticales autres que lexicales, nommées avec leur appellation propre, que les élèves ont à connaître. Le métadiscours existe en voie professionnelle ! Une question le jour de l'examen peut être formulée avec des termes « techniques » (« Vous direz, en vous appuyant sur les pronoms personnels, si dans ce texte ... »). Nous avons choisi d'utiliser dans les questions des examens les termes techniques qui figurent dans les programmes. Mais les élèves de la voie professionnelle ont échoué au collège le plus souvent à cause du français, ils ont 4 à 5 heures par semaine de français *et* d'histoire *et* de géographie *et* d'éducation civique, le professeur n'a pas à engager avec eux une réflexion sur la langue qui dépasserait les enjeux de leur formation. Les élèves ont à se reconstruire, en dépassant leur premier rapport scolaire à l'apprentissage de la langue.

- Dans cette approche utilitariste de la langue, on perd complètement la dimension esthétique ?

Non, la dimension esthétique est présente dans le versant lecture. Mais dans le versant écriture, au moment de la validation (BEP, Bac Pro), c'est bien la dimension d'outil de communication qui est retenue, et évaluée. D'où le choix, répété dans les trois critères d'évaluation de la grille présentée, de positionner le correcteur comme lecteur de la production écrite : « donc mon intérêt est sollicité, donc je lis sans difficulté, donc je suis le raisonnement sans difficulté, donc je comprends le texte produit (versus : parce que la langue n'est pas correcte, je ne comprends pas le texte produit).

- Quelles activités ?

Renvoi au document ressource « travailler la langue en lycée professionnel » et « écrire en lycée professionnel » présents sur le site inspecteurs lettres ; liste d'activités possibles sur le lexique.

Documents de l'atelier

DOCUMENT 1 : Inscription du lexique dans les objets d'étude (extrait des programmes lycée)

Construction de l'information

- Les médias disent-ils la vérité ?

Champ linguistique : Lexique : objectivité/subjectivité. Lexique de l'information et des médias.

Des goûts et des couleurs, discutons-en

- Les goûts varient d'une génération à l'autre. Ceux d'aujourd'hui sont-ils « meilleurs » que ceux des générations précédentes ?

Champ linguistique : Lexique : beau/laid, utile/inutile, plaisant/ennuyeux.

Lexique de la perception et de la sensibilité, de la plaisanterie et de l'humour, de l'adhésion et du refus.

Parcours de personnages

- En quoi l'histoire du personnage étudié, ses aventures, son évolution aident-elles le lecteur à se construire ?

- Les valeurs qu'incarne le personnage étudié sont-elles celles de l'auteur, celles d'une époque ?

Champ linguistique : Lexique : vrai/faux/réel.

Lexique du portrait physique et moral, de l'action.

Du côté de l'imaginaire

- Le lecteur d'œuvres de fiction fuit-il la réalité ?

Champ linguistique : Lexique : imagination/imaginaire, peur/étrange. Lexique des émotions.

Les philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice

- Une action juste l'est-elle pour tout le monde ?

Champ linguistique : Lexique : juste/injuste, tolérable/intolérable. Lexique de la morale, du droit, de l'engagement.

L'homme face aux avancées scientifiques et techniques : enthousiasmes et interrogations

- Le dépassement des limites de l'être humain peut-il faire craindre une perte d'humanité ?

- Le virtuel est-il un enrichissement du réel ?

Champ linguistique : Lexique : progrès/science/conscience.

Lexique de la connaissance, de la science, de la technique, du raisonnement.

Identité et diversité

- En quoi l'autre est-il semblable et différent ?

Champ linguistique : Lexique : individuel/collectif/singulier.

Lexique du comportement, du jugement et des valeurs.

Au XXe siècle, l'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts

- En quoi le XXe siècle a-t-il modelé l'homme moderne ?

Champ linguistique : Lexique : nature/culture/société. Lexique des arts et de la pensée.

La parole en spectacle

Champ linguistique : Lexique : norme/écart.

Lexique des émotions, lexique de la parole et des discours.

DOCUMENT 2 : Progression des acquisitions lexicales 2^{nde} – 1^{ère} – Terminale (extrait du document ressource « Travailler la langue en baccalauréat professionnel »)

D'un objet d'étude à l'autre, l'élève consolide, acquiert et développe progressivement :

- un lexique figuratif pour désigner la réalité concrète qui l'entoure, par exemple le lexique des médias, celui des sensations,...
- un lexique affectif, souvent supposé connu, comme celui des qualités, des sentiments,...
- un lexique abstrait autour du lexique des arts et de la pensée, du lexique du jugement et des discours,...Ce lexique des idées constitue une étape essentielle dans l'apprentissage de la réflexion et du raisonnement.

Lexique	Seconde	Première	Terminale
Usuel	Objectivité/subjectivité Beau/laid, Utile/inutile, Plaisant/ennuyeux Vrai/faux/réel	Imagination /imaginaire, Peur/étrange Juste/injuste Tolérable/intolérable Progrès/science/conscience	Individuel/collectif/ singulier Nature/culture/société Norme/écart
Thématique	Lexique de l'information et des médias Lexique de la perception et de la sensibilité, de la plaisanterie et de l'humour, de l'adhésion et du refus Lexique du portrait physique et moral et de l'action	Lexique des émotions Lexique de la morale, du droit, de l'engagement Lexique de la connaissance, de la science, de la technique, du raisonnement	Lexique du comportement, du jugement et des valeurs Lexique des arts et de la pensée Lexique des émotions, de la parole et des discours

DOCUMENT 3 : Grille d'évaluation des compétences d'écriture (BEP)

Invention / Argumentation	/ 4 points
La situation d'énonciation et les caractéristiques du dialogue sont respectées.	OUI- NON

Le dialogue propose deux points de vue sur l'utilisation des nouveaux médias. Chaque interlocuteur exprime au moins deux arguments.	OUI- NON
La longueur est convenable.	OUI- NON
Donc l'intérêt du lecteur est sollicité.	
Organisation	/ 3 points
L'argumentation est organisée et volontairement déséquilibrée pour mettre en évidence le point de vue enthousiaste.	OUI- NON
Les connecteurs d'opposition, de cause et de conséquence sont utilisés de manière cohérente.	OUI- NON
Donc le lecteur suit le déroulement du dialogue.	
Expression	/ 3 points
La structure des phrases est globalement correcte.	OUI- NON
L'orthographe grammaticale est globalement correcte.	OUI- NON
Le lexique utilisé est globalement approprié et précis.	OUI- NON
Donc le lecteur comprend le texte produit sans effort particulier.	

DOCUMENT 4 : Grille d'évaluation des compétences d'écriture (Bac Pro)

L'ouverture de la question « selon vous » est importante. Le candidat est invité à répondre personnellement en utilisant ses lectures personnelles, ses connaissances personnelles ; son point de vue, s'il est argumenté, est recevable.

On attend du candidat qu'il utilise, dans son argumentation, les textes du corpus et une lecture personnelle au moins. C'est le niveau attendu en classe de terminale.

Dans la mesure où le sujet appelle à mobiliser des connaissances personnelles, il n'y a pas à sanctionner des candidats qui se réfèrent à d'autres objets d'étude de terminale, première, ou de seconde dans leur argumentation.

Lecture/culture/utilisation des connaissances (3 points)	
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des textes et documents du corpus - Utilisation d'une lecture au moins de l'année - Utilisation de connaissances personnelles (cours d'histoire, film, actualité, exposition ...) 	<p>OUI – NON OUI - NON OUI - NON</p>
Donc les attentes du libellé sont respectées et la compétence validée	
Argumentation (4 points)	
<ul style="list-style-type: none"> - Affirmation d'un point de vue personnel - Construction cohérente de la réponse - Prise en compte du l'objet d'étude « Exprimer son rapport au monde, son engagement, ses valeurs » 	<p>OUI - NON OUI - NON OUI – NON</p>

Donc l'argumentation est recevable et la compétence validée	
Expression (3 points) <ul style="list-style-type: none"> - La structure des phrases est globalement correcte - L'orthographe est globalement correcte - Le lexique utilisé est globalement approprié et précis 	OUI - NON OUI - NON OUI - NON
Donc le lecteur comprend le texte produit sans effort particulier	

DOCUMENT 5 : Observation de la réussite des bacheliers au diplôme du BTS (exemple d'une académie, Grenoble, 4189 candidats sous statut scolaire), session 2011 :

- Bac pro : production 72,2%, service 59,9%, total : 64,6%
- Bac techno : production 84,1%, service 76,2%, total : 78,7%
- Bac général : production 93,6%, service 86,7%, total : 87,4%